

gouvernement territorial à même les impôts prélevés des citoyens du territoire du Yukon.

En outre, le gouvernement fédéral paie le traitement des instituteurs et les frais d'entretien des écoles dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception de Yellowknife, tandis qu'au Yukon les traitements des instituteurs et l'entretien des écoles sont à la charge des contribuables du territoire. Il en va de même, si je ne me trompe, des services de protection du gibier. Je ne veux pas me plaindre de cet état de choses mais je demande au ministre et aux membres du comité d'en tenir compte quand il s'agira de voter des fonds pour la mise en valeur du territoire du Yukon.

La force et la grandeur futures du Canada sont liées à nos territoires du Nord. On commence à peine à se faire une juste idée des perspectives qu'offrent ces territoires. C'est là qu'on trouve l'élément le plus vigoureux de la nation et là aussi que sont les régions les plus prometteuses.

Certaines initiatives de l'État stimulent et encouragent les particuliers. Ces mesures témoignent d'une compréhension pratique et d'une reconnaissance de l'importance capitale qu'il y a pour l'avenir de notre pays d'allier l'initiative privée à la richesse des ressources naturelles qui restent encore à mettre en valeur. Si l'on favorise ce régime et si on le laisse libre de fonctionner comme il convient, le Canada pourra atteindre et, de fait, atteindra un niveau de prospérité jamais observé nulle part dans le monde.

Dans la région du nord de la Colombie-Britannique et au Yukon, il y a un véritable empire intérieur en formation. Les fondations d'un vaste centre industriel du Nord y existent. Les études et les relevés préliminaires ont révélé une richesse et une variété de ressources naturelles insoupçonnées jusque-là. Elles comprennent plusieurs sortes de métaux, outre de grandes réserves de charbon, de minerai de fer, d'amiante et d'autres ressources, ainsi que d'immenses possibilités d'aménagement hydro-électrique. Il ne faut guère d'imagination pour envisager les industries de l'avenir, comme des hauts fourneaux et des établissements industriels qui feront vivre des milliers de personnes dans cette région du Nord canadien.

On ne peut passer sous silence l'entreprise vaste et active qui promet d'inaugurer une nouvelle ère de progrès et de colonisation dans cette partie septentrionale du Canada. Pour ma part, je suis bien sûr que la production virtuelle de cette région du Yukon et du nord de la Colombie-Britannique, étant donné la richesse de ses minéraux et de ses autres ressources se rattachant à d'importantes entreprises d'aménagement hydro-

électrique, exercera une influence énorme sur l'établissement des futurs budgets nationaux.

Je songe, bien entendu, à la proposition faite par les entreprises Ventures-Frobisher aux fins d'exploiter les eaux de la partie supérieure du bassin du fleuve Yukon et les eaux du nord de la Colombie-Britannique pour en tirer 4 millions et demi à 5 millions de chevaux-vapeur, énergie hydro-électrique qui devait être employée au Canada et par le Canada. Il m'a été fort agréable d'entendre mon honorable ami le représentant de Vancouver-Quadra poser ce soir des questions au ministre à ce sujet. Les plans de ces entreprises canadiennes comprennent la réalisation de la plus grande entreprise d'énergie hydro-électrique encore envisagée au Canada ou dans les Amériques. On pourrait disposer, dans la région de White-Horse, non seulement de toutes les eaux du fleuve Yukon mais également des eaux des autres bassins situés à l'est et à l'ouest du cours principal du Yukon; un plan de dérivation qui permettrait également d'utiliser ces eaux aux points de forte dénivellation.

Les entreprises Ventures-Frobisher ont effectué des recherches et des relevés pendant plus d'une année et ces travaux se continuent. Plus d'un quart de million de dollars a déjà été consacré à date à ces travaux préliminaires. Les gouvernements fédéral et provincial intéressés disposeront donc d'amples renseignements, le moment venu d'accorder les permis préliminaires nécessaires à la mise en train de l'entreprise.

Les avantages et le regain d'activité que l'établissement dans le Nord de fonderies et d'usines sidérurgiques apporteront aux entreprises minières locales sautent aux yeux. Les usines seront aménagées pour la commodité de tout le monde. Outre le minerai de la région, on y transportera du minerai à l'état brut d'autres parties du monde pour qu'il soit traité dans les usines sidérurgiques du Canada, ce qui est pour le Canada une merveilleuse perspective.

Je crois que les entreprises Ventures-Frobisher, par l'entremise de leur filiale, la *Quebec Metallurgical Industries Limited*, ont déjà commencé leur programme de levés en 1954, comprenant des études détaillées aux fins d'établissement de centrales initiales d'énergie, de sorte qu'à l'automne on pourra commencer les travaux préliminaires de la mise en chantier. Toutefois, il faut obtenir une certaine forme de permis préliminaire avant que la mise en chantier soit autorisée.

L'aménagement de centrales d'énergie, produisant entre 4 millions et demi et 5 millions de chevaux, ainsi que d'usines industrielles capables d'utiliser cette énergie dans la région de la rivière Taku en Colombie-Britannique, aura sans doute des répercus-